



Je renouvelle ma question.....

Par **FRANCE83**, le **24/01/2009 à 13:14**

Le soucis que je rencontre ,mon ex-ami est aussi mon propriétaire ,bail à l'apui ,,se retrouvant au chômage et sans son appartement de fonction ,il veut reprendre son appartement . Comme je ne peux partir maintenant ,je cherche activement ,,il a donc pris un avocat pour me faire partir argumentant sa position .Je suis donc obligée de me defendre un minium ,mais pas les moyens de prendre un avocat .Or son avocat ne veut pas correspondre avec moi directement ,et me demande de prendre moi meme un avocat .Y suis obligée ? Merci de votre reponse .

Par **frog**, le **24/01/2009 à 13:15**

[citation]Or son avocat ne veut pas correspondre avec moi directement ,et me demande de prendre moi meme un avocat[/citation]
Faites la sourde oreille, et ne répondez plus, ça lui fera les pieds...